



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

# COVID-19 : FERMETURE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET MODIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES

**Chelsea, 13 octobre 2020** – À la suite de l'annonce du gouvernement du Québec indiquant que la MRC des Collines-de-l'Outaouais est maintenant au niveau d'alerte maximale (zone rouge), la Municipalité de Chelsea informe ses résidents qu'elle ferme tous ses bâtiments municipaux au public jusqu'à nouvel ordre et qu'elle apporte des modifications à son offre de services.

### **Bibliothèque**

La bibliothèque municipale est fermée. Il est, cependant, possible d'emprunter des documents grâce au service de prêts sans contact. Veuillez consulter le [chelsea.ca/bibliotheque](https://chelsea.ca/bibliotheque) pour connaître la procédure à suivre.

Les activités du club de lecture sont annulées.

### **Demande de permis**

Les demandes de permis doivent être acheminées par courriel au [permis@chelsea.ca](mailto:permis@chelsea.ca).

Veuillez consulter le [chelsea.ca/permis](https://chelsea.ca/permis) pour connaître la procédure à suivre.

### **Rencontre avec un employé municipal**

Il est pour le moment impossible de rencontrer un membre du personnel en personne. Si vous aviez un rendez-vous en personne avec un employé municipal vous serez contactés par téléphone à l'heure prévue de votre rendez-vous.

### **Centres communautaires**

Tous les centres communautaires sont fermés. Les activités organisées et encadrées sont également annulées. Un responsable communiquera avec les personnes concernées au sujet des modalités pour les crédits ou les remboursements pour les salles communautaires.

### **Séances du conseil et comités municipaux**

Les séances du conseil et les comités municipaux continuent de se tenir en mode virtuel. Il n'y aura aucune rencontre en personne entre des groupes de citoyennes et de citoyens et les autorités municipales.

### **Inspections**

Les inspections de structures situées à l'extérieur continuent.

Les inspections intérieures auront lieu seulement avec l'accord du ou des propriétaires. Dans le cas où le ou les propriétaires refuseraient, l'inspection serait remise à plus tard sans pénalité.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Parcs et plateaux sportifs extérieurs**

Les parcs et les plateaux sportifs demeurent ouverts. Les rassemblements sont cependant interdits.

### **Activités**

Toutes les activités sont annulées. Cela comprend La Grande marche Pierre Lavoie et l'activité de bricolage pour enfant du 31 octobre prochain.

### **Programme H<sub>2</sub>O et tests de radon**

Le programme H<sub>2</sub>O ainsi que les tests de radon sont annulés.

Les demandes déjà reçues seront traitées normalement. Les résultats des tests vous seront communiqués par courriel.

### **Paiement des taxes**

Le paiement de vos taxes peuvent être fait en ligne via votre institution financière ou en envoyant un chèque à la Municipalité.

Pour plus de détails concernant les mesures mises en place par la Municipalité, visitez le [chelsea.ca/covid-19](https://chelsea.ca/covid-19).

– 30 –

### **Information :**

Maude Prud'homme-Séguin  
Responsable des communications  
Municipalité de Chelsea  
819 827-6215  
[m.seguin@chelsea.ca](mailto:m.seguin@chelsea.ca)